

Conditions Générales de Ventes

Identification du vendeur :

IMEA SERVICE DE LA CCI SAÔNE DOUBS

SIRET : 130 029 143 00026

Numéro de déclaration d'activité : 4325P004325

Courriel : contact@imea.cci.fr

Tél : 03.81.25.25.75

1. Application des Conditions Générales de Ventes (« CGV »)

Les ventes de prestations de formation, effectuées par IMEA service de la CCI Saône Doubs, sont soumises aux présentes conditions générales auxquelles l'acheteur déclare adhérer sans restriction ni réserve.

Pour certaines prestations, des conditions particulières viennent modifier ou compléter les présentes conditions générales. Les conditions générales et particulières prévalent sur toute condition d'achat.

2. Passation de la commande

L'acheteur passe commande par courrier, ou courriel adressé IMEA service de la CCI Saône Doubs en retournant la convention de formation ou le contrat de formation signé par ses soins.

Certaines prestations nécessitent un devis préalable. Le devis établi par IMEA service de la CCI Saône Doubs, est valable deux mois. Tout devis accepté, devra porter la mention "Bon pour accord" et la signature de l'acheteur ou du représentant légal (pour une personne morale) ainsi que le cachet commercial (pour les entreprises).

Avant de signer la convention ou le contrat de formation, l'acheteur doit s'assurer que les prestations de formation détaillées dans le programme de formation annexé à la convention ou au contrat de formation correspondent à ses besoins.

3. Confirmation de la commande

Toute convention de formation ou contrat de formation signé par l'acheteur et qui lui a été retourné et accepté à IMEA service de la CCI Saône Doubs, vaut commande ferme et définitive, exception faite, du droit de rétraction dont bénéficie l'acheteur, dans les cas prévus par la loi.

IMEA service de la CCI Saône Doubs, se réserve le droit de ne pas accepter une convention ou un contrat de formation ou de suspendre une prestation à destination d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une prestation précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours ou bien encore, en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou d'absence de paiement. IMEA service de la CCI Saône Doubs, en informe alors l'acheteur dans les plus brefs délais.

4. Droit de rétractation

Conformément à l'art. L221-21 c.cons., l'acheteur dès lors qu'il est un particulier, dispose d'un délai de quatorze jours de rétractation, sous réserve que la transaction ait été réalisée à distance (internet, mail, courrier, ...). Ce délai court à compter de la date de conclusion du contrat.

L'exercice du droit de rétractation s'effectue par l'envoi à IMEA service de la CCI Saône Doubs, du formulaire de type de rétractation reproduit en annexe.

Le droit de rétractation n'est pas applicable aux relations entre professionnels.

5. Report, annulation d'une prestation

Pour certaines formations, notamment les formations « inter » dont l'ouverture est soumise à l'inscription d'un nombre minimum de participants, IMEA service de la CCI Saône Doubs se réserve la possibilité de reporter la date d'ouverture sans avoir à motiver sa décision. Il prévient l'acheteur au minimum huit jours francs avant la date prévue de la formation.

En cas d'annulation d'une formation du fait d'IMEA service de la CCI Saône Doubs, IMEA service de la CCI Saône Doubs, se réserve la possibilité d'opter pour l'une des deux solutions suivantes :

- Les versements déjà effectués par l'acheteur lui sont intégralement remboursés.
- La formation est repoussée à une autre date.

IMEA service de la CCI Saône Doubs, se réserve la possibilité d'organiser les sessions de formation en présentiel ou à distance (visio-conférence, webinaire, etc..).

En cas d'annulation du fait de l'acheteur, celui-ci se verra appliquer les règles et pénalités prévues par la DGEFP dans le cadre du dispositif CPF (compte personnel formation).

6. Prix

Le prix de vente des prestations de formation est exprimé en euros net de taxes. IMEA service de la CCI Saône Doubs, propose des prestations exonérées de TVA (art.261.4.4° sous a du CGI).

IMEA service de la CCI Saône Doubs, adresse une convention ou un contrat de formation au client, la facture est éditée à l'issue de chaque formation ou chaque fin de mois en cas de formation se déroulant sur plusieurs mois, celle-ci est payable à réception. Une attestation de participation est soit adressée au client en fin de stage, à remettre au stagiaire, soit remise au stagiaire directement.

Tout stage commencé est dû dans son intégralité.

7. Modalités de paiement

Le paiement se fait, 30 jours à réception de la facture, sauf stipulation contraire précisée à la convention ou au contrat de formation, par chèque à l'ordre de IMEA service de la CCI Saône Doubs, ou par virement sur le compte de cette dernière.

Il n'y a pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Tout retard de paiement pourra générer une majoration des montants dus par l'application de pénalités de retard. Le taux des pénalités de retard est de trois fois le taux de l'intérêt légal avec un montant minimum de perception de 40€.

8. Subrogation de paiement

En cas de subrogation de paiement conclue entre le client et son organisme paritaire collecteur (OPCA/OPCO), il revient au client d'en informer IMEA service de la CCI Saône Doubs, à la signature de la convention de formation. Ce dernier transmettra directement les factures à l'organisme.

Le cas échéant, l'acheteur s'engage à payer à IMEA service de la CCI Saône Doubs le complément entre le coût de la formation indiqué à la convention de formation et le montant pris en charge par l'organisme.

9. Attestation de participation

Une attestation de participation est adressée en fin de formation à l'entreprise pour remise au stagiaire ou remise directement au stagiaire.

10. Propriété - Utilisation des supports de cours

Les supports de cours remis aux stagiaires pendant la formation n'entraînent pas le transfert des droits de propriété intellectuelle au profit du client, lequel ne se voit conférer qu'un droit d'usage limité.

Ils sont uniquement destinés aux besoins propres de l'acheteur qui s'interdit de reproduire ou de copier, de laisser copier ou reproduire, sous quelle que forme que ce soit, tout ou partie de ces derniers pour les communiquer à des tiers, à titre gratuit ou onéreux. En particulier, leur partage par la mise en ligne sur internet est strictement interdit. En cas de non-respect de ces dispositions, IMEA service de la CCI Saône Doubs, se réserve la possibilité d'engager des poursuites devant les juridictions compétentes.

11. Règlement des litiges

Les ventes conclues sont soumises au droit français. En cas de litiges, IMEA service de la CCI Saône Doubs, s'engage à tenter de trouver une solution amiable.

En cas d'échec de cette procédure, les tribunaux de Besançon seront compétents

12. Médiation

En conformité avec les dispositions de l'art. L616-1 et suivants C.CONS., l'acheteur particulier peut saisir gratuitement un médiateur de la consommation. Pour toute information complémentaire sur la procédure : <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/vous-etes-consommateur>

13. Informatique et libertés

L'acheteur est informé de la collecte de données à caractère personnel par la CCI Saône Doubs représentée par son Président : Jean Luc QUIVOGNE

Le traitement de ces données a pour finalité la gestion administrative des relations contractuelles avec le client.

Ce traitement est fondé juridiquement sur l'art. 6 du Règlement Général sur la Protection des Données UE/2016/679, Par. 1, point b : Exécution d'un contrat.

Les destinataires de ces données à caractère personnel sont les collaborateurs de IMEA

Ces données font l'objet d'une mise à jour au fil de l'eau.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer auprès de IMEA SERVICE DE LA CCI SAÔNE DOUBS, à l'adresse susmentionnée ou par courriel : (adresse: contact@imea@cci.fr). Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL, 3 place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07. »

14. Archivage – Preuve

IMEA service de la CCI Saône Doubs, archivera les bons de commandes et les factures. Ils seront considérés comme éléments de preuve des transactions intervenues entre les parties.

ANNEXE

MODELE DE COURRIER POUR L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTION (Uniquement pour les clients particuliers)

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel :

À ..., le ... (date de la lettre)

Madame, Monsieur,

Le ... (indiquez la date figurant sur le bon de commande), j'ai commandé ... (désignation de la prestation) dont vous avez confirmé la commande, le ... (date).

Conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation, j'exerce mon droit de rétractation.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir me restituer au plus vite et au plus tard dans les 14 jours suivant la réception de la présente, la somme de ... euros que je vous ai versée lors de ma commande, ceci conformément aux dispositions de l'article L. 221-24 du code de la consommation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Signature